



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : LOCATION, INSTALLATION ET
EXPLOITATION D'UNE PATINOIRE, D'UN
JARDIN DES GLACES MOBILES ET D'UN
CHEMIN DES NEIGES - LOT N°1 : LOCATION ET
INSTALLATION D'UNE PATINOIRE, D'UN
JARDIN DES GLACES MOBILES ET D'UN
CHEMIN DES NEIGES, PASSE AVEC LA
SOCIETE COLORS PRODUCTION SPRL**

**DÉCISION N° DM-23-423
EN DATE DU 21 NOVEMBRE 2023**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU le Code de la Commande Publique ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté n°A-20-493 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Monsieur Régis TOURNE, Adjoint au Maire ;

VU l'appel public à concurrence mis en ligne au BOAMP en date du 12/10/2023 relatif à la location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges-Lot n° 1 : Location et installation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges.;

CONSIDÉRANT l'offre de la société COLORS PRODUCTION jugée économiquement la plus avantageuse au regard de l'ensemble des critères de jugement, pour le lot n°1 ;

D É C I D E

DE SIGNER avec la société COLORS PRODUCTION sise rue de la Nouvelle Usine 1, 62000 Chatelet (Belgique) et représentée par Nicolas VERCOUTERE, Administrateur, le marché de location, installation et exploitation d'une patinoire, d'un jardin des glaces et d'un chemin des neiges mobile – Lot n° 1 : Location et installation d'une patinoire, d'un jardin des glaces mobiles et d'un chemin des neiges.

Le marché est conclu pour un montant forfaitaire de 70 384,30 € HT.

Le marché est conclu du mercredi 29 novembre 2023 jusqu'au mercredi 10 janvier 2024 inclus.

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20231121-lmc1H11392H1-AR Date de réception en Préfecture : 21/11/2023 Date de Publication : 21/11/2023
--

DE FAIRE FACE à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au maire chargé de la jeunesse et du sport,

Signé

Régis TOURNE

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20231121-lmc1H11392H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/11/2023
Date de Publication : 21/11/2023